

Stanislas Bushayija, « *Aux origines du problème Bahutu au Rwanda* »,
Revue Nouvelle, Tome XXVIII, N° 12 de décembre 1958, pp. 594-597.

AUX ORIGINES DU PROBLEME BAHUTU AU RWANDA

Par Stanislas BUSHAYIJA¹

Depuis la publication, en 1957, d'un manifeste nuancé dans ses expressions mais précis dans ses revendications, l'opinion publique a eu l'attention attirée sur le problème bahutu au Ruanda. Ce problème est complexe, autant social et racial ; il est difficile d'en traiter sans éveiller les passions. Lorsque des Belges en parlent, on les soupçonne de vouloir retarder la levée de tutelle, et les chefs autochtones ont beau jeu de rendre l'administration belge responsable de la tension entre Batutsi et Bahutu. Tout cela devrait être étudié sans idées de polémique stérile.

L'article que nous publions paraîtra dur à plus d'un : qu'ils veuillent bien songer que son auteur, l'abbé Stanislas BUSHAYIJA, est un authentique Mututsi. Nous espérons que son exposé suscitera un dialogue serein et fraternel.

« LA REVUE NOUVELLE »

Lorsqu'il y a plusieurs siècles, le Mututsi vint planter sa tente aux frontières du Ruanda, il ne semble pas que le Muhutu, qui était établi dans le pays, ait songé à le repousser. Le nomade hamite ne venait pas en conquérant, les armes à la main ; ni en colonisateur d'un pays primitif et sous-développé ; c'était un pasteur, en quête de pâturages pour ses troupeaux, prêt à toutes les concessions pour être autorisé à s'établir sur ces terres.

Le Mututsi réussit à s'introduire dans le pays, pénétrant peu à peu jusqu'au cœur de celui-ci, et, progressivement, s'en rendit maître.

Le pouvoir une fois conquis, il ne le lâcha plus.

Comment il est parvenu à ce pouvoir suprême, voilà bientôt huit cents ans ; comment il s'y est maintenu jusqu'ici, c'est ce que nous allons essayer de retracer en quelques lignes.

La conquête politique du Mututsi au pays bahutu peut se diviser en quatre phases, d'inégales durées.

1. Le Mututsi, humble émigrant cherche à capter les bonnes grâces et l'hospitalité du puissant Muhutu, maître du terrain.
2. Le Mututsi, pour arriver à ses fins, fait alliance et pacte de sang, malgré ses répugnances, avec le Muhutu.
3. Le Mututsi parvient peu à peu au pouvoir sans violence,
4. Le Mututsi est au pouvoir sous le régime de la colonie, allemand d'abord, belge ensuite.

La première phase n'a guère duré longtemps. Le Mututsi arrivait dans le pays sans armes ; il n'avait pas l'idée de se battre. L'eut-il eue, son infériorité en nombre ne lui permettait pas d'y penser. Il ne disposait que de moyens pacifiques. Il chercha à nouer des liens d'amitié avec le Muhutu. Par ses services rendus, par ses cadeaux fréquents, par sa gentillesse, sa courtoisie, par ce tact raffiné dont il est un virtuose inégalé, le Mututsi eut

¹ Stanislas Bushayija, « *Aux origines du problème Bahutu au Rwanda* », Revue Nouvelle, Tome XXVIII, N° 12 de décembre 1958, pp. 594-597.

vite fait de conquérir la sympathie du puissant Muhutu. Quand le Mututsi eut offert gratuitement ce breuvage aussi étrange que délicieux, le lait de la vache dont il avait le secret, l'amitié du Muhutu devint indéfectible. Celui-ci fut heureux d'avoir dorénavant pour concitoyen, cet homme aussi étonnant par la structure et par la finesse de ses traits que par sa bonté.

Le Mututsi mit à profit cette bonne entente et consolida son amitié avec le Muhutu d'une façon fort intelligente. Il prit femme parmi les jeunes filles costaudes Bahutu et donna ses filles et ses sœurs en mariage au Bahutu. Toutes ces unions augmentèrent le contingent mututsi. Le Mututsi proposa aussi le pacte de sang aux plus puissants des Bahutu, scellant ainsi l'amitié d'un lien sacré. La violation de ce pacte, disait-il, pouvait conduire aux plus grands malheurs et amener la malédiction sur ceux qui manqueraient aux promesses scellées par l'échange de sang.

C'est ainsi que sans coup férir le Mututsi devint insensiblement le maître du pouvoir. Les notions d'étrangers, d'hôtes, de nouveaux venus avaient disparu et fait place à celles d'oncle, tante, neveu, cousin, grand-père, belle-mère, bru, etc. Il n'y avait plus qu'une seule communauté de familles et de clans apparentés les uns aux autres. Il ne restait plus qu'à organiser cette grande famille. Le Mututsi s'en chargea. Son raisonnement était le suivant : il fallait un arbitre suprême pour dirimer (régler) les différends, maintenir la paix, un père commun qui maintint l'union des familles et des clans ; un gardien et un défenseur du territoire, en un mot un Mwami. Le conseil plut à tous. On choisit donc un Mwami et, comme c'était à prévoir, ce fut un Mututsi. Les qualités des Batutsi, leur sagesse, leur sens politique et leur intrépidité, tout les désignait pour fournir un Mwami.

Quels furent les droits reconnus au Mwami ?

On accumula sur sa personne tous les droits possibles et imaginables : sur le bétail, sur les terres, sur les pâturages, sur les enfants et les femmes de tout munyaruanda, bref droit sur tout ce qui existe dans le pays, jusqu'au droit de vie et de mort. Le Mwami du Rwanda, dont les frontières étaient encore restreintes, fut alors quasi divinisé et tout le monde reconnut son caractère sacré. Le système du *buhake* établissant un lien de sujétion par l'intermédiaire de la vache donnée en usufruit, trouva dans cet événement sa justification la plus inébranlable.

Alors les Batutsi se mirent à faire la cour à leur frère devenu Mwami, roi sacré. Par des cadeaux, des offres de services, ils firent tout pour plaire au souverain et obtenir ses faveurs. Jalousie, rancunes, rapportages malveillants ne tardèrent pas à envenimer le climat de l'entourage royal.

Dépaysé, le Muhutu céda la place au Mututsi, et force lui fut de chercher « buhake » et protection auprès du Mututsi, hier encore son égal. Le Mwami distribua selon son bon plaisir une partie de ses droits à ses frères batutsi. Tout fut mis en fief : le bétail, les pâturages, les collines, les régions que le Mwami avait entre-temps conquises par les armes, élargissant le Ruanda initial aux dépens de ses voisins. Puisque le Mwami possédait des droits illimités, et notamment le droit de vie ou de mort, personne ne pouvait mettre obstacle à ces donations arbitraires. Il n'y avait contre la personne et la volonté du Mwami aucun recours prévu, aucune opposition possible. Les Bahutu furent ainsi évincés de leurs droits anciens, ils perdirent leur honneur et devinrent les serviteurs de leurs hôtes et amis ; un ordre était créé, fondé sur l'inégalité et l'injustice.

Lorsque les Européens entrèrent dans le pays, le Mututsi eut vite reconnu l'incomparable supériorité militaire du Blanc. Mis en déroute, dès sa première offensive à Shangugu, par les coups de feu tirés par une sentinelle, il comprit que toute riposte directe était vouée à l'échec, et vaine toute tentative de résistance. Il préfère chercher l'amitié du nouveau gouvernement ; faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il se soumit. Grâce à la politique indirecte dont usait le gouvernement belge, devenu mandataire après le départ des Allemands, le Mututsi put rester au pouvoir ; n'est-ce pas en s'appuyant sur l'autorité coutumière que la puissance tutélaire gérait le pays ? A vrai dire, les principes d'équité que les Belges voulaient faire prévaloir dans le domaine de la justice, de la propriété, de la liberté et des droits de la personne humaine quelle qu'elle fût, déroutèrent le Mututsi et le firent douter de la finesse de l'Européen. Celui-ci lui parut plus un technicien, une sorte de magicien qu'un diplomate, comme le prouvent les expressions kinyarwanda encore courantes : Abazungu ntibazi ubwenge (les Européens ne sont pas malins), ubwenge bw'abazungu (intelligence européenne). Si le Mututsi reconnaît à l'Européen ses compétences dans le domaine technique, - électricité, physique, mathématique, etc., - s'il lui reconnaît l'intelligence du livre (ubwenge bwo mu gitabo), il déplore son absence de finesse d'esprit. Savoir travestir la vérité, donner le change sans éveiller le moindre soupçon est une science qui fait défaut à l'Européen et que le Mututsi est fier de posséder ; le génie de l'intrigue, l'art du mensonge sont à ses yeux des arts dans lesquels il s'enorgueillit d'être fort habile : c'est là le propre du Mututsi et, par contagion et par réflexe de défense, de tout Munyarwanda.

L'évolution actuelle du pays exige normalement que ces conceptions de la politique changent. Le titre héréditaire n'est plus, au XXème siècle, un titre au commandement. C'est la compétence qui doit aujourd'hui justifier les responsabilités. Il faut des chefs capables et intègres ; la priorité de la race doit faire place à la priorité des aptitudes. Il est temps, grand temps, que les structures se transforment. Comment pourront-elles changer ? Il suffit de regarder ce qui s'est passé dans d'autres pays et à d'autres époques pour se faire une idée du processus normal. Il semble que l'évolution des peuples soit partout la même : au début une classe domine une autre, une classe opulente et puissante gouverne une classe pauvre, méprisée et souvent opprimée ; quelques éléments des classes inférieures commencent par s'émanciper et, soit par leur énergie, soit par leur savoir, arrivent à imposer le respect, encore qu'on se plaise parfois à les traiter de parvenus pour les humilier ; dans le reste de la masse se crée en même temps une prise de conscience progressive de la situation anormale où elle se trouve et un désir de plus en plus vif d'en sortir. Le sentiment d'injustice que ressentirent à un moment donné les plébéiens romains vis-à-vis des patriciens, les serfs vis-à-vis des seigneurs dans l'ancien régime, est celui qu'éprouvent aujourd'hui les Bahutu par rapport aux Batutsi. Ils cherchent leur émancipation, leur accession à un monde libre et égal pour tous.

C'est ainsi qu'il faut comprendre les discussions, les manifestes, les articles qui se succèdent à un rythme de plus en plus rapide. L'histoire nous montre que lorsque des revendications arrivent à ce point de maturité, elles aboutissent fatalement à des révolutions ou des guerres civiles, si les responsables ne leur donnent pas une réponse satisfaisante. De tels bouleversements menacent-ils le Rwanda ? Je n'oserais ni le prétendre, ni le nier. Mais il me paraît certain que le moment est venu de trouver un compromis qui, sauvegardant les intérêts des uns et des autres, établisse une paix sociale équitable et préserve le pays des luttes fratricides. N'est-ce pas la tâche de la Nation tutrice de trouver, aujourd'hui, ce compromis ? *FIN de l'article de Stanislas Bushayija*

Cet article : Aux origines du problème Bahutu au Rwanda », Revue Nouvelle, Tome XXVIII, N° 12 de décembre 1958, pp. 594-597, a été retranscrite par le Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda qui estime que tous les rwandais épris de justice et de vérité devraient avoir le courage d'en discuter profondément.

L'abbé Stanislas BUSHAYIJA évoque déjà en 1958, comme un prophète, ce qui est arrivé en novembre 1959 lorsque les tenants du pouvoir monarchique ont refusé tout compromis. La situation actuelle qui prévaut au Rwanda exige un compromis politique que le Général Paul KAGAME et sa junte militaire refusent de trouver depuis 10 ans. Depuis 10 ans, c'est l'exploitation sociopolitique et socioéconomique du génocide rwandais qui paralyse le pays et qui permet à un tout petit noyau de s'enrichir sur le dos de la population (par le refus de tout dialogue, par des comportements arrogants des nouveaux riches, par des salaires exorbitants réservés aux privilégiés (*tutsi et hutu de service de Kagame*) et par des lois liberticides qui violent les droits civils, politiques et économiques de toute une population appauvrie par une politique suicidaire). Le butin de guerre provenant des pillages des richesses minières du Congo-Kinshasa, des détournements de fonds publics, des aides et des dons provenant de l'étranger, a créé un large fossé entre les nouveaux riches, les paysans et les pauvres exclus qui s'entassent dans les villes où ils n'ont même plus droit de s'inventer des emplois pour survivre et entretenir leurs enfants (nous pensons aux artisans de Gakiniiro relégués à Gaculiro et aux vendeurs ambulants chassés à coups de pieds du Centre-ville Kigali).

Cet article de l'abbé Stanislas Bushayija n'a pas su réveiller ceux qui se complaisaient dans l'opulence en 1958 comme il ne risque pas de réveiller l'ensemble de la nouvelle classe dirigeante qui doit exclusivement sa seule protection à la « *grande machine à tuer, à terroriser et à exclure* » du président rwandais, le Général Paul KAGAME. Cette classe dirigeante qui a les yeux qui ne voient rien et des oreilles qui n'entendent pas les gémissements de toute une population affamée, malade, mal à l'aise et surtout fatiguée « *de ce fonds de commerce* » qu'est devenu le génocide rwandais.

Dans son témoignage du 14 mars 2004 à la page 18, le lieutenant Abdul RUZIBIZA, un rescapé tutsi et déserteur de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) explique la ruse du FPR dans un chapitre intitulé « ***Pourquoi les cruautés faites dans les zones contrôlées par le FPR sont-elles restées méconnues ?*** » :

La principale ruse toujours utilisée par le FPR est de nier tous les crimes commis, même si par la suite il doit avouer après le constat que cela ne lui ferait pas de tort. Pendant toute la durée de la guerre, le FPR n'a autorisé la visite des journalistes dans sa zone de contrôle que quand il était sûr qu'ils ne lui étaient pas hostiles. Quant aux autres journalistes, c'étaient ceux qu'il avait corrompus comme le nommé Hussein Abdou Hassan de la BBC. Personne ne savait s'il s'agissait d'un Inkotanyi (FPR) ou d'un journaliste d'une Radio aussi respectable comme la BBC. Pour faire visiter les journalistes dans sa zone de contrôle, le FPR les invitait quand il voulait, les conduisait là où il voulait, et même les prévenait qu'il y avait des mines cachés ici et là, que les combats font rage de ce côté-ci, bref le journaliste était orienté dans une voie bien préparée longtemps à l'avance. En général on les faisait visiter le long de la frontière et non à l'intérieur du pays. Ainsi les journalistes croyaient faire une longue distance à travers le pays alors qu'ils ne dépassaient même pas 1 km de la frontière et une fois fatigués, ils étaient logés sur place. Cette supercherie a longtemps alimenté la propagande du FPR sans que personne n'aperçoive ses charniers. Un autre point où les Inkotanyi (FPR) ont été plus rusés que le gouvernement, consistait à brûler les

corps de ses victimes pour disperser les cendres loin des lieux des massacres de façon qu'il n'était pas facile d'identifier les personnes tuées. Mais nous connaissons plusieurs endroits où les massacres des populations ont eu lieu. En aucune occasion on ne pouvait surprendre les Inkotanyi car il fallait avoir une autorisation pour pénétrer et se promener dans la zone qu'ils contrôlaient. De 1958 à 2004, il y a 46 ans presque un demi-siècle, les deux témoins, tous d'authentiques Batutsi, dénoncent la ruse, l'intrigue et le mensonge comme une arme politique.

Dans sa déclaration du 17 septembre 2004, en guise de conclusion « *le Gouvernement rwandais condamne tous ceux qui propagent, pour leurs intérêts personnels, l'idée que combattre l'idéologie du génocide équivaut à museler l'opposition ; ils agissent ainsi en faisant fi de la vérité, allant même jusqu'à vouloir disculper ceux qui plaident eux-mêmes coupables (ex : le Gouvernement note que la LIPRODHOR, par exemple, vient de se séparer de ceux de ses membres rongés par l'idéologie génocidaire avant de prendre la ferme résolution de restructurer l'organisation et le fonctionnement de la ligue. En effet, l'Assemblée Générale de la LIPRODHOR, réunie en date du 11/09/2004, demande pardon au peuple et au Gouvernement du Rwanda pour le mauvais comportement de certains de ses représentants et membres). Le Gouvernement du Rwanda tient enfin à rappeler au peuple rwandais et à la Communauté Internationale que la question de l'idéologie génocidaire est réelle et qu'il est déterminé à la combattre avec toute l'énergie nécessaire. Il condamne également quiconque voudrait s'en servir ou fonder sur elle les bases d'une idéologie politique* ». Il faut se demander qui des dirigeants du FPR ou de la population se sert de l'idéologie génocidaire ! *Qui a intérêt à la brandir chaque fois qu'il veut se débarrasser, diaboliser ou exclure des individus ou une partie de la population ?*

En prenant ce petit exemple du comportement des membres du gouvernement au sujet d'un rapport controversé, on voit à quoi conduit inéluctablement la politique de fuite en avant qui a toujours précédé la chute de tous les régimes qui se sont succédés au Rwanda. Les politiciens rwandais continuent d'user de la ruse, du mensonge et de l'intrigue tout en feignant croire en la naïveté d'une population qui a su refuser d'élire en août 2003 le dictateur le plus sanguinaire de l'Afrique centrale. Les enquêtes discrètes sur la défaite du général Paul Kagame lors des élections présidentielles de 2003 commencent à confirmer qu'il a perdu ces élections face à son principal concurrent Faustin Twagiramungu qui aurait été élu à plus de 70% dans au moins 6 provinces sur les 12 que compte le Rwanda. Selon ces enquêtes, le président Paul KAGAME aurait eu le score le plus bas dans la province de Umutara (moins de 20%) et dans province urbaine de Kigali-Ville (moins de 30%). Raison pour laquelle Kagame a fait chasser tous les pauvres de la capitale sous divers prétextes tels que le permis de travail (ou permis de résidence déguisée), l'interdiction des vendeurs ambulants, l'interdiction de commercer dans des immeubles non achevés, etc.

La politique, basée sur la ruse, l'intrigue, le mensonge et l'art de se faire « serf » (guhakwa no guhakishwa ukuri wakavugishije) ne risque-t-elle pas de replonger le Rwanda dans une nouvelle tragédie dont personne ne sait prédire l'ampleur ? La politique de provoquer et de « pousser à bout » une population affamée et qui n'a plus grand-chose à perdre s'arrêtera-t-elle avant le prochain crash du pouvoir rwandais ?

Voilà les questions sur lesquels tous les rwandais positifs devraient se pencher. Le rapport de 173 pages produit par la Commission spéciale du Parlement rwandais montre l'ampleur du « ras-le-bol » de la population fatiguée d'être la vache laitière et le bouc émissaire dans le conflit rwandais. Ce rapport parlementaire montre avant tout que les rwandais sont plus mûrs que jamais et qu'il ne suffit pas de les qualifier de « propagateurs

d'une prétendue idéologie génocidaire qui se serait répandue dans toute la population y compris parmi les enfants qui avaient 5 ans en 1994» pour les museler définitivement. Les tribunaux GACACA, imposés pour juger les seuls génocidaires Hutu ne sont pas acceptés, car s'il faut que la vérité sorte, elle doit l'être pour tous les crimes de génocide et contre l'humanité commis au Rwanda dès 1990 jusqu'à nos jours. Inutile de « *bricoler* » la justice traditionnelle. La thèse du « *double génocide* » n'est pas une forme de révisionnisme qui s'est installée au Rwanda, c'est le constat ferme et irrévocable des citoyens rwandais et ce sur tout le territoire national. Les « *instances de façade* » (telles que le Ministère de la justice et le Ministère de l'éducation) ont reçu l'ordre d'emprisonner ou de faire emprisonner tous les intellectuels hutu dont les noms sont mentionnés dans ce rapport parlementaire très controversé. Les listes de « *prétendus idéologues du génocide* », diffusées par Radio-Rwanda et dans les journaux gouvernementaux, ont lancé la chasse à l'homme et à l'intelligentsia hutu.

Le terrorisme d'Etat, les assassinats politiques et les emprisonnements arbitraires ne peuvent plus sauver un régime aux abois. Un régime qui n'a rien d'autre à offrir à la population que les monuments du génocide et les exhumations et inhumations permanentes, une armada de 50.000 Local Defense Forces (LDF) qui rackettent les citoyens, une police nationale et une Directorate of Military Intelligence (DMI) qui terrorisent, kidnappent et assassinent des opposants politiques réels ou supposés, etc...

Selon l'avertissement de l'Abbé Stanislas Bushayija : « L'histoire nous montre que lorsque des revendications arrivent à ce point de maturité, elles aboutissent fatalement à des révolutions ou des guerres civiles, si les responsables ne leur donnent pas une réponse satisfaisantes. *De tels bouleversements menacent-ils le Rwanda ?...N'est-il pas le moment de trouver un compromis ? N'est-ce pas notre tâche à tous de trouver aujourd'hui ce compromis que le régime Kagame refuse d'envisager ?* La balle est dans le camp des gens de bonne volonté.